

C'est dans L'ERBLON

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ERBLON



AIRE DE JEUX : DU NOUVEAU
POUR LES ENFANTS

P. 6



INAUGURATION
DU CITY STADE

P. 7



LE SERVICE AUTOPARTAGE
LOUE'ISE

P. 20-21

Matthieu POLLET

Maire de Saint-Erblon



Chères Saint-Erblonnaises,
Chers Saint-Erblonnais,

Cette fin d'année 2023 marque une nouvelle étape concernant l'engagement de vos élus au service de notre commune.

Un palier à mi-mandat qui vient encore renforcer nos actions au service du collectif dans le respect de notre programme. Les projets de court, moyen et long terme sont maintenant sur les rails et les inaugurations récentes et à venir concrétisent les nombreuses réunions de préparation pour déployer nos nouveaux équipements comme le city stade, le terrain de pétanque et les nouvelles aires de jeux de l'Isle et des Basses Noës ou encore le service d'auto partage plus récemment.

Les finances de la commune sont à l'épreuve ces dernières années aussi nous poursuivons nos efforts pour contenir nos dépenses de fonctionnement. L'élaboration de notre budget 2024 nous permettra de vérifier si nous pouvons maintenir notre engagement concernant la non-augmentation de la part locale des impôts...

L'actualité locale, nationale et internationale nous rappelle chaque jour l'importance de cultiver notre Vivre ensemble. C'est grâce à l'engagement de tous que nous pourrions préserver notre pacte social local. Le respect de nos institutions, de notre démocratie et de chacun et chacune d'entre vous constitue le socle solidaire que nous devons entretenir et développer, celui qui nous permet de nous dépasser pour avancer ensemble en cette période tourmentée.

Je sais pouvoir compter sur vous !

SOMMAIRE

PAGE 3 | LE SAVIEZ-VOUS ?

PAGE 4 & 5 | VERS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR NOTRE COMMUNE

PAGE 6 | AIRE DE JEUX

PAGE 7 | QUOI DE NEUF À SAINT-ERBLON ?

PAGE 8 & 9 | LE COIN DES ASSOCIATIONS

PAGE 10 & 11 | DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PAGE 12 À 15 | ÉDUCATION

PAGE 16 & 17 | RESTAURANT MUNICIPAL

PAGE 18 & 19 | DES ACTIONS POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLES

PAGE 20 & 21 | ÇA ROULE POUR LOUE'ISE

PAGE 22 | VOS COMMERCES

PAGE 23 | PERSONNEL COMMUNAL

PAGE 24 | INFOS TRAVAUX

PAGE 25 | L'ACTU

PAGE 26 | AUTORISATIONS D'URBANISME

PAGE 27 | VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

PAGE 28 | MÉMO

LE SAVIEZ VOUS ?

ATELIER MI-MANDAT

3 ans déjà!

L'équipe municipale est arrivée à mi-mandat, le **samedi 2 décembre** dernier a été organisé des ateliers d'échanges sur 4 thèmes.

Au programme :

- ➔ Urbanisme, vers quel aménagement du territoire ?
 - ➔ Quels services pour demain ?
 - ➔ Place du vivre ensemble et de la citoyenneté ?
 - ➔ Transition écologique
- Echanges d'idées et moment convivial.

Merci aux participants



OBJECTIF : définir la vision qui nous amènera vers le Saint-Erblon 2030



VERS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR NOTRE COMMUNE

La commune de Saint-Erblon dispose depuis la rentrée 2022, avec la transformation de l'ancien restaurant scolaire, de nouvelles salles associatives. Mais pour conserver son attractivité sportive, pour répondre de manière plus complète aux attentes de la population associative et scolaire, et également suivre l'évolution démographique de la commune, de nouveaux équipements sportifs sont nécessaires à court terme.

Dans cette optique, la commune est accompagnée depuis mars 2022 par D2X, un programmiste spécialisé dans les équipements sportifs. La première mission de ce prestataire a été, outre le recueil des données et la compréhension du contexte communal et intercommunal, d'analyser dans le détail les besoins quantitatifs et qualitatifs et de les hiérarchiser. Dans ce cadre, les utilisateurs ont été auditionnés et ce travail engagé dès avril 2022 a permis d'avancer au cours du 2^{ème} semestre 2022, avec en sus des éléments financiers et de planning, sur plusieurs scénarii.

Ces scénarii ont fait l'objet d'une présentation lors d'une 1^{ère} réunion publique en janvier 2023. À la suite de cette concertation notre prestataire a pu reprendre son travail pour aboutir à un programme détaillé répondant aux attentes de chacun.

Ce programme a été présenté lors d'une 2^{ème} réunion publique en septembre puis a été adopté en conseil municipal le 18 septembre dernier, passage nécessaire pour engager les étapes suivantes.

QUEL PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS ?

Celui-ci comprend 2 phases. Une 1^{ère} phase avec une livraison échelonnée des équipements et envisagée dans son intégralité pour la rentrée 2026 et une 2^{ème} phase pouvant être engagée à l'issue de la 1^{ère} et qui libérera du foncier sur le secteur Champs mulon pour y déployer services publics et habitat.

Phase 1 :

- La construction d'une salle omnisports « 24 x 44 » avec une tribune de 400 places et des locaux annexes
- La construction d'une piste d'athlétisme de 250m et d'un terrain de football synthétique à l'intérieur de la piste d'athlétisme
- Les aménagements Voiries et Réseaux Divers (VRD) nécessaires à la salle, au terrain de football et à la piste d'athlétisme

Phase 2 :

- La construction d'un terrain de football à 11 synthétique
- La construction d'un terrain de football à 8 en gazon naturel
- La construction d'un bâtiment vestiaires et des locaux annexes pour les terrains de football
- La construction d'un parking à proximité immédiate du bâtiment vestiaire football
- Les aménagements VRD nécessaires au bâtiment vestiaires et aux terrains de football à 11 et à 8



1	Bâtiment gymnase
2	Terrain de football synthétique au centre de la piste d'athlétisme
3	Piste d'athlétisme de 250 m/ 4 couloirs en anneau et 6 en ligne droite
4	City stade (hors programme)
5	Terrain de basket 3 x 3 (hors programme)
6	Bâtiment rangement matériel (hors programme)
7	Terrain de football à 11 normé en gazon naturel
8	Terrain de football à 8 normé en gazon naturel
9	Bâtiment vestiaire club house de type semi industriel
10	Parking « football »



ENGAGEMENTS FINANCIERS ET LES SUITES DE L'OPÉRATION

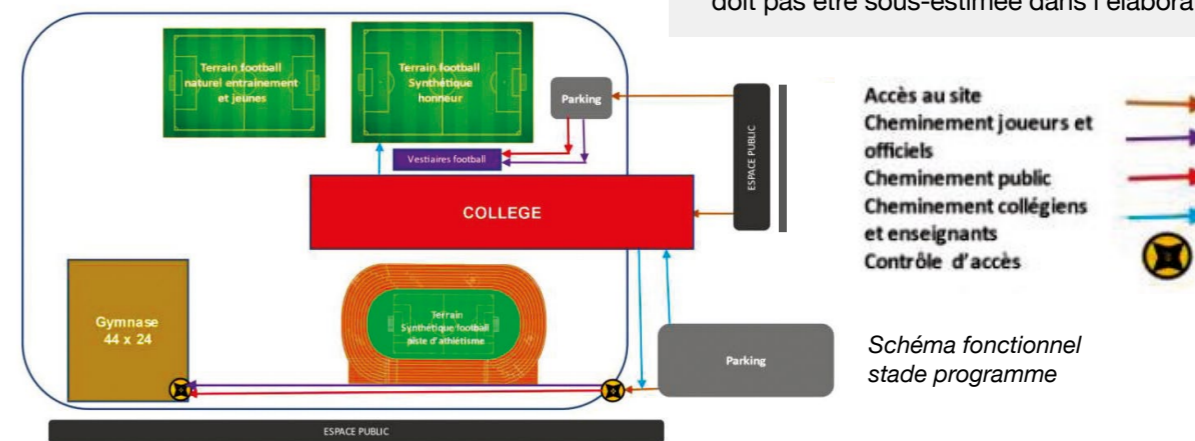
Le montant prévisionnel des travaux hors coûts induits au stade de ce programme est estimé à :

Phase 1 : 3 283 550,00 € HT

Phase 2 : 1 980 675,00 € HT hors foncier

La validation du programme a permis à la commune de lancer un concours restreint de maîtrise d'oeuvre & architecture, pour l'intégralité de ce projet de construction. À l'issue de cette phase réglementaire qu'est le concours, la commune disposera d'une équipe qualifiée pour s'atteler aux missions : Esquisse, Avant-Projet et Permis de Construire puis Projet et Documents de consultation des entreprises.

Nous continuerons à communiquer sur l'avancement de ces étapes clés et profiterons de tous les échanges et retours que nous aurons, dans le respect cadre budgétaire et réglementaire, pour enrichir et définir le projet définitif au plus près des attentes.



GRANDS PRINCIPES RETENUS

- Répondre aux besoins identifiés pour l'ensemble des usagers
- Optimiser le ratio investissement / fonctionnement
- Proposer des conditions d'usage fonctionnelles et pérennes
- Préserver et améliorer l'aspect naturel du site
- Sécuriser les accès et les voiries
- Optimiser les circulations internes du site
- Limiter les nuisances vis-à-vis des riverains
- Limiter les espaces interstitiels

Cela passe entre autres par :

- Une mutualisation des espaces avec le parking existant contenant environ 80 places ou bien le club house qui permettra le bien vivre ensemble.
- Une acquisition foncière au nord du collège pour accueillir l'ensemble des équipements projetés.
- Un phasage de l'opération pour absorber les enjeux financiers.
- Une organisation spatiale préservant le site et ses haies bocagères et venant marquer l'entrée de ville sans massification.
- Une réflexion poussée sur les modes constructifs pour l'intégration du bâti dans son environnement et l'adéquation avec l'enveloppe budgétaire
- Un travail sur les énergies renouvelables qui devra aller au-delà de la simple autoconsommation de l'équipement. Saint-Erblon s'inscrit dans des programmes visant à marquer son engagement en faveur de la transition énergétique.
- Une fonctionnalité du site qui devra permettre de nombreux usages tout en préservant de la surface pour d'autres potentiels équipements dans la lignée du citypark.
- Un travail important dans la recherche de l'ensemble des financements et subventions possibles pour ne pas impacter d'autres investissements nécessaires.

LA TYPOLOGIE DES USAGERS

Les associations sportives : Les associations sportives pratiquent une activité sportive d'éducation, de loisir, d'entraînement et/ou de compétition dans un cadre normé. Les associations sont en effet souvent affiliées à une Fédération et doivent pratiquer leurs activités dans des équipements, eux aussi normés, en fonction du niveau de compétition atteint.

Les scolaires : Les établissements scolaires doivent proposer en fonction du niveau concerné, des cours d'Education Physique et Sportive obligatoires à leurs élèves, sous la responsabilité pédagogique et de sécurité de l'enseignant responsable de sa classe. Outre certains équipements totalement dédiés à l'EPS, la plupart des cours d'EPS se déroulent sur des équipements sportifs municipaux.

Le public « libre » : En complément des publics précédemment identifiés, il est à noter que depuis quelques années, la pratique sportive « libre » ou « hors cadre » est majoritaire par rapport à la pratique sportive « cadrée ». Cette mutation sociale des besoins sportifs ne doit pas être sous-estimée dans l'élaboration du projet.

AIRES DE JEUX NOUVEAUX ESPACES LUDIQUES POUR LES ENFANTS

REPLACEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES PRAIRIES DE L'ISE (PRÈS DU COURT DE TENNIS)

La structure « 2 tours » est ouverte depuis cette fin d'été. Elle peut accueillir 22 enfants de 3 à 10 ans. Elle propose 21 fonctions ludiques dont, glisser, se cacher, se rencontrer, se défier, se déplacer en hauteur, escalader, grimper, etc. Les enfants peuvent profiter d'un mur d'escalade, une double barre, une passerelle filet, un toboggan, un panneau d'apprentissage et de 2 bancs.

La structure est composée de poteaux inox et de panneaux HPL pour une durabilité importante et une facilité d'entretien. Le sol amortissant en gravier rond a été préféré à la résine coulée pour réduire le coût.

L'ensemble : fourniture, l'installation et le contrôle de conformité s'est élevé à : 26 119 €.

NOUVELLE AIRE DE JEUX DES BASSES NOÛES

Cette aire de jeux située dans la ZAC des Basses Noës, regroupe 3 structures :

- L'ambulance à partir de 1 an,
- Les 3 tours avec filet à partir de 2 ans,
- Le filet flèche à partir de 4 ans.

L'ambulance permet aux enfants de s'initier à l'équilibre et aux mouvements depuis un emplacement sûr entre les deux panneaux latéraux tandis que les prises pour les pieds et les mains fournissent un point stable pour se basculer. Les 3 tours avec filets permettent aux enfants d'évoluer en hauteur avec des passages souples entre les différents éléments. On retrouve les ingrédients déjà présents sur la structure des Prairies de l'Ise pour escalader, glisser, grimper, etc. Le filet flèche est un filet à grimper invitant à l'escalade et permettant aux enfants de prendre de la hauteur et de jouer entre les cordages. Cette structure de jeux est idéale pour escalader et développer son équilibre. Les surfaces amortissantes sont en résine coulée de 80 mm d'épaisseur en proximité des jeux.



QUOI DE NEUF À SAINT-ERBLON

INAUGURATION CITY STADE

Devenu opérationnel, cet espace ludique et sportif est ouvert au service des petits et grands. Il permet la pratique de jeux multisports, football, basket, handball... Retour en image sur l'inauguration du City Stade qui a eu lieu le 11 octobre 2023 !



ÉCOLE LOUISE MICHEL

Classe dehors pour les élèves de PS / GS de la classe de Christine Coutain de l'école Louise Michel.

Depuis mi-octobre, une classe de PS-GS fait classe dehors, une matinée par semaine.

L'espace se situe rue Simone Morand et nous y allons le mardi matin. Equipés de nos bottes, nous marchons vers notre classe dehors en empruntant les chemins au bord des étangs et la liaison douce entre les lotissements.

Arrivés sur place, nous commençons par prendre une petite collation « zéro déchet » et ensuite nous faisons des activités.

Lors d'une séance, Haude (du GIEC) est venue nous expliquer et nous montrer ce que mangent les poules. Les enfants vont pouvoir ainsi les nourrir tous les mardis.

« Nous ferons également un potager.

Pour le moment, les enfants s'approprient l'espace et prennent des repères dans ce nouveau lieu d'apprentissage. Ce projet est possible grâce à la municipalité, aux services des espaces verts et à l'association du GIEC (Groupe d'Initiatives Eco-Citoyennes). Merci à tous. »

Christine COUTAIN - Enseignante à l'école Louise Michel



CITROËN

ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

GARAGE DES LEUZIÈRES

Agent Citroën

Anthony PIEL

Mécanique - Tôlerie - Peinture - Dépannage • Vente de véhicules neufs et occasions

18 rue des Leuzières - 35230 ST ERBLON - Tél. 02 99 52 34 43 - garagedesleuzieres@orange.fr



LE COIN DES ASSOCIATIONS

ARTICLE RIVE SUD / SAINT-ERBLON

Musique sur la Rive Sud propose une toute nouvelle saison artistique ouverte à tous les publics, à la croisée des cultures et placée sous le signe de la fête !

Présentation de la saison culturelle 2023-2024

La saison culturelle de Rive Sud fera la part belle aux musiques du monde : la chanteuse et danseuse Valeria Wanda et son ensemble Val & Cie a ouvert le bal le **jeudi 23 novembre 2023** pour un concert de musique traditionnelle brésilienne. Le **mercredi 7 février 2024**, le spectacle jeune public Zaïna relatera l'aventure d'une jeune fille fuyant son pays natal en guerre pour un ailleurs meilleur. La Maîtrise de Bretagne offrira le **lundi 27 mai 2024** un programme choral de haut niveau et dans diverses langues. Et c'est le pianiste invité Romain Noël qui, le **5 juin prochain**, clôturera ce tour du monde festif pour un concert hommage au grand musicien de jazz américain Chick Corea.

D'autres rendez-vous importants permettront de découvrir les ensembles constitués des apprenants de l'école de musique : les ensembles Contretemps (vents), Stravaganza (cordes), les chorales, les ensembles de musiques actuelles ou encore les Jeunes talents de Rive Sud sont autant d'opportunités de prendre la mesure de la grande diversité des pratiques collectives et du haut niveau d'implication de ces artistes en herbe !

Rive Sud sort de ses murs

L'école de musique Rive Sud est plus que jamais accessible : elle offrira cette année de nombreuses activités, la plupart d'entre elles gratuites, d'autres appliquant des tarifs très bas, compris entre 2 et 5 € par personne (forfait famille à 8 €).

Parmi la foultitude de propositions, notons les nombreuses activités en médiathèque, qui s'adresseront aussi bien aux enfants accompagnés de leurs parents qu'aux adolescents seuls, et ce sur les six médiathèques du territoire de Rive Sud.

VOCAL'ISE

Le **dimanche 10 décembre** dans l'église de Saint-Erblon se tenait le concert de Noël avec des enfants de la commune ainsi que celles environnantes. Le concert était au profit de l'association « Le Rire Médecin » qui met à disposition des clowns à l'hôpital.



RENDEZ-VOUS
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

→ à 15h



UN CARNAVAL À SAINT-ERBLON

Des stands, des gastronomies, des costumes, un défilé, des confettis, c'est un tout... réuni en une grande fête !

Cet événement convivial et festif demande de la préparation.

La mairie accompagnée de quelques associations (APE, APEL, Ainsidance, Coul'ise en Scène,...) ont lancé le projet. L'organisation se met tranquillement en marche.

Afin de mener à bien cette animation, prévue pour le **samedi 13 avril 2024**, nous avons besoin de volontaires, de bénévoles, d'acteurs.

Vous souhaitez soutenir ce projet qui ne manque pas de couleurs. Vous désirez vous joindre aux préparatifs pour cette journée de rire, de danse et de fête. L'envie d'un carnaval vous envahit.

Alors venez nous rejoindre en contactant...

Contact : [✉ carnavalsainterblon@gmail.com](mailto:carnavalsainterblon@gmail.com)



L'OCB POURSUIT SA BELLE LANCÉE.

Le club de football qui fêtera ses 10 ans d'existence en 2024 ne cesse d'évoluer, dépassant les 100 Licencié(e)s une première depuis la création de l'association en juin 2014.

« La demande sur la commune est de plus en plus importante, nous avons doublé les effectifs des catégories jeunes par rapport à la saison dernière avec notamment la création d'une équipe U11 en début de saison.

Nous pourrions même créer une deuxième équipe dans cette catégorie avec quelques licencié(e)s supplémentaires. Le but est de poursuivre le chemin entrepris dans le futur en créant également une catégorie U13 la saison prochaine (pour les enfants nés en 2012 et 2013) Nous avons des dirigeants impliqués et investis dans chaque catégorie c'est un plus non négligeable » souligne Pierrick TANNOUX LOTRIAN (Vice-président du club)

Du côté des adultes et de la catégorie Seniors, le club a ouvert un nouveau chapitre début 2023 avec la nomination de Christophe ROUL (également coach U11) en tant que responsable de la catégorie qui compte deux équipes.

« Nous avons reconstruit un nouvel effectif avec un certain nombre d'arrivées cet été tout en gardant une grande partie de joueurs fidèles et attachés à l'association. Nous devons garder à l'esprit que le football reste avant tout un jeu et que le but principal est de prendre du plaisir, cela dit nous ne manquons pas d'ambitions on cherchera donc à obtenir les meilleurs résultats sportifs possibles. »

Beaucoup de projets sont en cours et nul doute que l'avenir s'annonce intéressant du côté de l'OCB Saint-Erblon.

LES CATÉGORIES ADULTES

- 2 équipes Seniors (17 ans et plus)
- 1 équipe Vétérans à 7 (35 ans et plus)

LES CATÉGORIES JEUNES PAR ANNÉE DE NAISSANCE

- Baby-foot (2019)
- U7 (2017 et 2018)
- U9 (2015 et 2016)
- U11 (2013 et 2014)

Pour plus de renseignements contactez-nous :

☎ 06 88 88 38 33

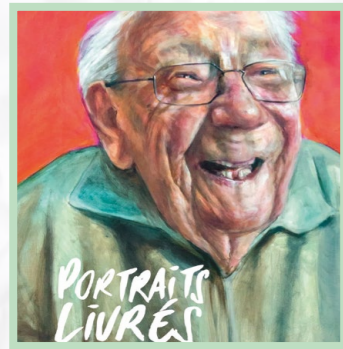
✉ roul.jeanpaul@gmail.com

f OCB Saint-Erblon

📷 [ocbsainterblon](https://www.instagram.com/ocbsainterblon)

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Initiée début octobre avec la Semaine Bleue (Semaine Nationale des retraités et personnes âgées), votre médiathèque a poursuivi sa mise à l'honneur de la vieillesse ce mois-ci. En effet, si en octobre vous aviez déjà pu profiter d'une installation artistique immersive « Les Visites » et de 2 ateliers, l'un artistique et l'autre d'expression corporelle, autour du livre « Le petit carnet » des sœurs Ravilly (sortie prévue début en 2024 aux éditions Actes Sud) traitant avec malice et poésie la question du rapport au temps et des liens intergénérationnels à travers le prisme de la relation qui unie Anouk, une petite fille et son grand-père, résidant d'un EHPAD, voici ce que vous avez pu découvrir en novembre 2023 :



UNE EXPOSITION

Valorisant la parole des personnes âgées au travers d'une série de portraits, l'exposition été visible jusqu'au 28 novembre 2023.

L'artiste Luc Pérez est allé à la rencontre des seniors de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban et a croqué leurs traits au gré des visites. De cette rencontre est née l'exposition « Portraits Livrés », par laquelle l'artiste cherche à donner la parole aux personnes âgées et à les valoriser au travers d'une série de portraits.

« LES CONTES DE MON VIEUX GRIMOIRE »

Équipé de sa guitare et de son grimoire, le conteur Samuel Genin a embarqué 35 enfants de 3 à 7 ans et leurs parents dans des histoires hautes en couleurs, faisant tantôt rire, tantôt frissonner, mais toujours voyager. Au programme des 40 minutes de spectacle proposé le samedi 18 novembre 2023 à la médiathèque : des rides, des cheveux blancs et des souvenirs à la pelle.



« UN OCÉAN DE RIDES : HISTOIRES ET MÉLODIES DE NOS VIEILLERIES »

Sur fond de chant et d'accordéon, le mardi 21 novembre à 20h et devant une trentaine de spectateurs adultes, la conteuse Julie Dufils de l'Audacieuse Compagnie a déroulé le fil de toute une vie. Celle de Louis et Germaine, deux tout petits vieux, en équilibre sur le rebord du monde qui se chipotent le bout du bec en attendant la fin, jusqu'à ce beau matin où la neige a débarqué et la vie toute pimpante a recommencé... Au rythme des saisons, les personnages se

sont dévoilés. Tantôt touchants, tantôt effrayants, ils nous ont rappelé à notre humanité trouble et contrastée où bonheur et folie se côtoient jusqu'à la fatalité. La conteuse a abordé avec élégance et poésie l'âge d'or de celle qu'on ose à peine nommer, à peine regarder sous peine d'être touché, celle qui met des rides au coin des yeux, des cannes au bout des doigts et de la lenteur dans nos pas ; la vieillesse sous toutes ses coutures, mesquinerie, poésie, peur de l'autre, de la mort, de l'ennui. À travers une galerie de personnages tous plus rocambolesques les uns que les autres, la conteuse a osé nous parler, avec fantaisie et délicatesse, de la vie en faisant une place à la mort, la fameuse, celle qui nous guette, nous inquiète...

Retour en images de quelques animations entre mai et octobre 2023 à la médiathèque.



Quelques autres nouvelles de votre médiathèque en décembre 2023 :

HISTOIRE CONTÉE « AU PIED DU BAOBAB »

Pour les 6 mois - 3 ans par Cathy Bonsergent. Un soir alors que le soleil va se coucher, que la terre va se reposer de la chaleur de la journée, une maman et son bébé viennent s'asseoir... Une invitation aux câlins dans un décor aux couleurs de l'Afrique avec au centre un arbre, le baobab. Samedi 2 décembre 2023 à 10h30. Durée 30 min. Gratuit sur inscription auprès de la médiathèque.



CONCOURS DE NOUVELLES DU BLOPS 2023-2024



Les médiathèques du réseau BLOPS organisent un nouveau concours d'écriture de nouvelles (date limite de dépôt des nouvelles fixée au 28 janvier 2024). Il est gratuit et ouvert à toutes et à tous à partir de 8 ans.

Trois catégories sont proposées : 8-12 ans, 13-17 ans, 18 ans et plus. La nouvelle doit avoir pour thème : « Secret(s) » et elle doit obligatoirement inclure les mots

suivants « *Encore trois marches et j'y suis* ». Tous les détails et modalités sont à retrouver dans le règlement du concours disponible à la médiathèque ou sur :

<http://www.mediatheque-saint-erblon.net>

RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUES POUR ADULTES

Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques, naviguer sur Internet, gérer vos courriels, installer une application ou stocker vos contenus numériques ?

Vous souhaitez connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte ?

Un conseiller numérique de Rennes Métropole vous propose, à la médiathèque de Saint-Erblon, des ateliers individuels d'accompagnement au numérique. Ces ateliers d'une durée de 45 minutes sont gratuits mais nécessitent de s'inscrire au préalable auprès de la médiathèque (02 99 05 11 89 ou mediatheque@saint-erblon.fr). Vous pouvez amener votre propre matériel (ordinateur portable ou téléphone portable ou tablette) ou utiliser un des ordinateurs de la médiathèque.

Prochains rendez-vous

- Mercredi 6 décembre 2023 à 10h
- Mercredi 6 décembre 2023 à 11h
- Mercredi 17 janvier 2024 à 10h
- Mercredi 21 février 2024 à 11h

FERMETURE DE NOËL

La médiathèque de Saint-Erblon sera fermée la 1^{ère} semaine des vacances de Noël. Réouverture le mardi 2 janvier 2024 !

L'ARMADA PRODUCTIONS

Les premiers ateliers Radio et M.A.O. (musique assistée par ordinateur), animés respectivement par Vincent Rocher et Pierre-Maël Le Gal ont démarré sur les chapeaux de roues. Tous les mercredis matin, le Club Radio se réunit pour choisir des thématiques, interviewer les passants et enregistrer leurs émissions. Il est dorénavant possible d'écouter la première émission sur le site de L'Armada Productions.

Les mercredi après-midi, c'est au tour des jeunes de l'atelier M.A.O. de composer assidûment leurs musiques sous l'œil et les oreilles attentives du musicien Pierre-Maël.



ÉDUCATION : ESPACE CENTRAL DE COORDINATION ET DE PARTENARIATS

L'ESPACE JEUNES

→ Retour sur cet été

Grande nouveauté cet été, la structure jeunesse a ouvert ses portes dès fin juin pour permettre aux jeunes collégiens déjà en vacances de fréquenter le local sur les horaires de vacances (14h/18h30). Au programme, rencontres, nouveaux amis, rigolade, soirées à thèmes, sorties... Les jeunes ont été plus de 40 à participer à la vie de la structure par le biais de la programmation.

→ La rentrée c'est pour tout le monde

Léna a quitté son poste mi-septembre et c'est Sonia qui est dorénavant responsable de la structure jeunesse. Si tu as des envies de projet ou d'activité, n'hésite pas à venir à l'espace jeunes pour en discuter avec l'animatrice.

→ Une présence au collège

Depuis mi-septembre, Sonia est présente tous les vendredis au collège de Saint-Erblon sur le temps du midi. Dès la fin des vacances d'Automne, ont été proposé aux collégiens des temps d'animation en collaboration avec les espaces jeunes de Bourgbarré et de Noyal Chatillon sur Seiche. Une bonne occasion de faire connaissance avec la jeunesse Saint-Erblonnaise.

→ Baby-sitting

Tu es intéressé(e) à l'idée de te former à la petite enfance pour pouvoir proposer tes compétences à des familles cherchant des jeunes pour du baby-sitting ? Contacte Sonia !



SONIA :

📞 06 35 57 63 36

✉ espace.jeunes@saint-erblon.fr

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Un mode de garde pour votre enfant ?

Des informations sur l'emploi d'une assistante maternelle agréée ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) Nos Petites Pousses peut vous renseigner.

📞 02 99 52 26 58

✉ rpei@ville-noyal-chatillon.fr



MAM ÉVEIL ET NOUS

Un moment riche en émotions a eu lieu le 2 octobre à la MAM Éveil et Nous avec ce premier échange intergénérationnel. Des résidents de la résidence Kalone à Noyal Châtillon sont venus nous rendre visite. Jusqu'à 100 ans sépare ces deux générations ! De la joie, du rires, des chansons ont ponctué ce beau moment. Petits et grands ont beaucoup apprécié.



UNE TRIBU DE PARENTS SUR SAINT-ERBLON

Gwendoline, future habitante de Saint-Erblon lance une tribu de parents sur Saint-Erblon pour permettre des temps de rencontres et d'échanges entre parents. Les rencontres auront lieu dans les locaux du Relais Petite Enfance intercommunal. Si vous souhaitez rejoindre cette tribu début 2024, vous pouvez contacter la Fédération.

Familles Rurales :

✉ tribus35@famillesrurales.org

📞 02 99 77 12 12



DES ACTIONS PARENTALITÉ ORGANISÉE PAR CHAPI CHAPO

La crèche Chapi Chapo a organisé en partenariat avec la mairie de Saint Erblon différentes actions autour de la parentalité :

→ Deux « cafés des parents », ouverts à tous, ont eu lieu en mai sur le thème des relations frères-sœurs et en juin sur les phases d'oppositions et les colères de l'enfant. Ces temps de partage et d'échange entre parents étaient animés par Anne et Elisabeth de l'association Ty Liammou.

→ Des ateliers danse parent-enfant pour les enfants de 18 mois à 3 ans ont été proposés, c'était l'occasion de rouler, tomber, porter, respirer, imaginer... Contakids permet d'expérimenter autour du corps et du mouvement en duo parent et enfant.

Ces séances ouvertes à tous ont eu un vrai succès.



Electricité générale
E.U.R.L.

Franck ALLARD
22, rue de la Haie à la Dame 35230 ST-ERBLON
Tél. 02 99 05 17 91 • 06 38 81 72 86
allard.franck@laposte.net

Un projet de construction, de rénovation, d'extension?
Architecte de proximité, 20 ans d'expérience, nous vous accompagnons sur tout type de projet, de la conception à la réalisation.

ROCHER
Architecture

Entreprise familiale, depuis 1977, à votre service pour tous travaux de plomberie, chauffage, sanitaires et aménagement de salle de bains.

Nous assurons aussi la maintenance, l'entretien et le remplacement des chaudières gaz et fuel.

Intervention rapide et soignée.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, conseils et devis.

Mail : sarl.clermont@orange.fr

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
PLANCHER CHAUFFANT

SARL Auguste Clermont

Z.A. - 4, rue des Leuzières - 35230 SAINT-ERBLON
☎ 02 99 52 36 53 Fax 02 99 05 10 80

Ce moment où

VOUS DÉCIDEZ D'INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

PINEL

nexity

AU CŒUR DE SAINT-ERBLON
Résidence PAPHYRUS
Appartements neufs du 2 au 3 pièces

02 23 25 35 15

ÉDUCATION : ESPACE CENTRAL DE COORDINATION ET DE PARTENARIATS

LE PÔLE ÉDUCATION

Le Pôle Education regroupe tous les services en direction de la Petite Enfance, Enfance, Affaires Scolaires, Restauration Scolaire, Jeunesse et Entretien.

Les structures d'accueil municipales (Accueil Périscolaire, Accueil de Loisirs, Espace Jeunes), associatives (crèche Chapi Chapo, Maison d'Assistants Maternels, Jolis Mômes...), intercommunales (Relais Petite Enfance Intercommunal), les établissements scolaires (école publique, école privée, collège privé) permettent une prise en charge des enfants dès le plus jeune âge.

L'ensemble de ces acteurs, chacun dans son domaine, propose des activités et des services quotidiens qui participent à l'éducation des enfants et à l'accompagnement de leurs familles.

Au sein du Pôle Education, des services à votre service !

Les équipes des services mettent en œuvre la politique éducative de la Ville.

En 2020, un gros travail partenarial de définition des valeurs et des objectifs éducatifs a permis la rédaction du Projet Educatif de territoire.

Il définit le cadre dans lequel l'ensemble des agents du Pôle intervient.

Ces grandes orientations sont déclinées, dans chaque structure d'accueil, en projet pédagogique.

→ Le service Entretien des locaux

Laisserions-nous nos enfants dans des locaux qui ne seraient pas nettoyés, désinfectés quotidiennement ?

Il s'agit, en effet, de la première nécessité : permettre aux enfants, aux tout petits, aux jeunes, aux associations d'évoluer dans des espaces propres.

Afin que chacun puisse grandir, travailler, se divertir, Sandrine, la responsable, Andréa, Elodie, Catherine, Rebecca et les ATSEM œuvrent chaque jour dans tous les bâtiments municipaux en prenant en compte au mieux les contraintes de chaque utilisateur.

→ Le service Accueil Périscolaire

Il intervient autour des temps scolaires (avant, après la classe et sur la pause méridienne). Il permet aux enfants une transition en douceur entre la famille et l'école, accompagne les enfants le temps du repas, propose des temps d'animation adaptés et permet à tous les enfants d'élémentaire de faire leurs devoirs durant l'animation cartable. Sous la houlette d'Olivier, Marie, Bénédicte, Elodie, Anaïs, Benjamin, Sandrine, les ATSEM, Sonia, Frédérique (AESH) et Floriane accueillent les enfants de 7h30 à 8h20, de 12h à 13h50 et de 16h30 à 19h chaque jour scolaire.

Ce sont, quotidiennement, environ 240 enfants qui sont pris en charge le midi et 120 le soir.



LE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants ayant plus de « congés » que leurs parents, il n'est pas toujours possible d'être avec eux le mercredi et les jours de vacances scolaires. L'Accueil de Loisirs existe pour ces moments.

« Un jour, j'irai aux Mille Couleurs ! », ont chanté, tout l'été, les enfants. En effet, sous l'impulsion de Marie, l'équipe d'animation concocte un programme sur mesure pour les 80 enfants présents.

Pauline, Bénédicte, Benjamin, Anaïs, Floriane, Océane et Coraline, Corentin en fonction des moments et des besoins sont sur le front.

Une nouveauté : cette année, une réflexion est menée afin d'adapter, au plus près de leurs besoins, les conditions d'accueil des enfants à besoins spécifiques. Dans ce cadre, Floriane est la référente de la gestion de leur parcours sur les temps péri et extrascolaires. L'objectif est de travailler avec les familles, les enseignants, les équipes d'animation, les professionnels les accompagnant pour favoriser l'inclusion et leur prise en charge, sur tous les temps. La différence est une force, l'accompagner est une nécessité.

LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Assurer la préparation, le service, la communication avec la cuisine centrale du Syndicat Intercommunal de Restauration pour nourrir 240 bouches les 140 jours scolaires et 80 les 90 jours de vacances, c'est du sport !!

Dirigées par Pascale, Rebecca et Sandrine, mettent en place les deux salles de restauration, réceptionnent les plats, garantissent le respect de la chaîne du froid, des conditions d'hygiène, préparent, réchauffent, servent les repas et assurent l'entretien et la vaisselle pour le plaisir de chaque enfant avec une attention particulière pour ceux ayant des régimes particuliers.

LE SERVICE JEUNESSE

La jeunesse, les jeunes ?

Comment répondre aux besoins des collégiens, des garçons, des filles, des lycéens, des sportifs, des lecteurs, des joueurs ?

C'est la mission de Sonia à l'Espace Jeunes, dans les collèges, sur l'espace public que de proposer des actions permettant à chaque Saint-Erblonnais de plus de 11 ans de s'épanouir, de participer à la vie de la cité, de comprendre son environnement.

Dans cet esprit, la participation active des jeunes est un pré requis à l'élaboration de toute programmation.

L'Espace Jeunes ouvre ses portes aux jeunes les mercredis de 14h à 18h30, les vendredis de 16h30 à 18h30, un samedi sur deux de 14h à 18h et du lundi au vendredi de 14h à 18h30 durant les vacances.

A noter : ces trois services d'accueil des enfants et des jeunes sont déclarés auprès des services Jeunesse et Sports. Cela impose de respecter un cadre réglementaire assurant aux familles un niveau élevé de qualité d'accueil (encadrement, locaux, projets...).

LES AFFAIRES SCOLAIRES

Il s'agit, principalement, d'assurer le lien avec les établissements scolaires afin de leur permettre de remplir leur mission d'enseignement dans les meilleures conditions.

Les relations avec l'école Louise Michel sont les plus importantes. En effet, les locaux sont propriété de la Ville, sont partagés avec les Accueils Périscolaire et de Loisirs, les ATSEM sont des agents municipaux...

Stéphane, le Responsable du Pôle, est en charge, avec Valérie, la Directrice de l'école de créer les conditions de cette collaboration.

L'intervention, auprès des enfants de maternelle, de Laurence, Maryline, Hafida, Christine et Pauline (les ATSEM) est un des piliers de cette dernière.

L'ensemble des services et des équipes est engagé pour le bien-être de tous et de chacun et est disponible pour échanger avec les familles avec pour objectif de participer à l'éducation des citoyens de demain.

À NOTER :

En collaboration avec l'équipe enseignante, nous proposons deux dispositifs d'accompagnement des enfants et des familles : l'Aide aux devoirs et le Contrat Local d'accompagnement scolaire (CLAS) grâce à une équipe de bénévoles engagée à nos côtés.

L'Aide aux Devoirs, permet aux enfants d'être accompagnés individuellement pour faire leurs devoirs.

Le CLAS quant à lui permet la prise en charge d'un groupe d'enfants autour d'activités tournées vers la culture.

Ces deux services viennent en complément de l'animation cartable qui est dispensée par les animateurs du périscolaire chaque soir pour contribuer à l'égalité des chances.

RESTAURANT MUNICIPAL : LES REPAS DES ENFANTS

250 499
repas élaborés
par la cuisine
centrale
en 2022

Les repas des enfants sont cuisinés à la cuisine centrale du syndicat intercommunal de restauration qui regroupe les communes de Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon, soit une population globale de plus de 20 000 habitants. Cette cuisine centrale est située sur la commune de Chartres de Bretagne. 9 agents sont employés par le syndicat tandis que 3 agents de la commune forment l'équipe du restaurant municipal.



DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE "TYPE"

→ COTÉ CUISINE CENTRALE

6h18 : Chargement des conteneurs pour les entrées, fromages, desserts qui ont été préparés la veille ou le vendredi pour le lundi. Préparation des repas pour le lendemain.

8h45 : Chargement des camions et départ vers les restaurants municipaux en liaisons froides. Les repas sont réchauffés sur chaque site.

11h : Préparation des repas, retour des conteneurs et rangement des plats qui reviennent propres des sites.

12h - 12h30 : Repas du personnel.

12h30 - 14h : Nettoyage des locaux et du matériel. Chargement des conteneurs (pour le plat de résistance) qui sont stockés dans la chambre froide départ jusqu'au lendemain.

→ COTÉ RESTAURANT MUNICIPAL

7h45 : Récupération du nombre de repas et mise en place des assiettes et couverts dans la salle des Maternelles.

8h30 : Livraison du pain et mise en service des fours.

9h15 : Réception des plats en provenance du Syndicat de restauration.

10h : Préparations froides (Dressage des entrées, fromages, desserts et fruits) et nettoyage des containers de livraisons.

11h : Récupération des containers par le Syndicat de restauration.

12h : Début du self service, et 1^{er} service Maternelles.

12h45 : Fin du 1^{er} service Maternelles et mise en places des assiettes et couverts pour le 2^{ème} service Maternelles. Début du 2^{ème} service Maternelles.

13h30 : Départ de tous les enfants - Lancement du cycle de nettoyage des bavoirs maternelle dans la machine à laver - Débarrassage du self et du 2^{ème} service Maternelles.

14h30 : Nettoyage (salles, sanitaires, etc).

16h15 : Mise en place pour le lendemain (ustensiles, vaisselles).

16h30 : Rangement des bavoirs.

Les membres de l'équipe déjeunent de façon alternée afin de répondre aux exigences du service. Par mesure d'hygiène, des contrôles de températures des aliments sont réalisés, et les valeurs sont notées tout au long de la journée.

Le restaurant municipal fonctionne du lundi au vendredi entre 12h - 13h50. La facturation de ce temps méridien comprend l'encadrement, le repas et les animations proposées aux enfants.

DANS LES ASSIETTES

47 % des achats alimentaires du syndicat sont labellisés en agriculture biologique. Ceci correspond à 67,5 % de denrées bio servies sur un plateau.

Les commandes en produits frais bio (lait, beurre, fromage, yaourt, crème fraîche, fromage blanc, légumes locaux et de saison, fruit, jus de pomme...) sont réalisées auprès de « Manger bio 35 » qui se charge de faire appel à des producteurs bio et surtout locaux (en Ille-et-Vilaine), conformément au cahier des charges.

- Toutes les viandes sont françaises.
- Tout le porc (saucisse, rôti, côte...) Label Bleu Blanc Cœur.
- Le poulet : BBC.
- Le poisson est labellisé 8 beaufort et pêche durable
- Les légumes surgelés (haricots, petits pois, chou-fleur, brocolis...) sont bio.

COMMENT SONT RÉALISÉS LES MENUS ?

Les menus, consultables sur le site internet de la commune et le portail famille, sont conçus par le responsable de la cuisine centrale, en partenariat avec une diététicienne.

Un repas végétarien est proposé par semaine.

Parmi les objectifs à remplir lors de l'élaboration des menus :

- Couvrir les besoins énergétiques des enfants
- Proposer des repas équilibrés et variés
- Respecter l'enveloppe budgétaire
- Répondre aux goûts des enfants

Pour avoir un retour des sites, il été mis en place un système de fiches d'appréciations où les responsables renseignent sur l'acceptation des plats proposés, sur les quantités, ce qui permet de rectifier pour les fois suivantes afin d'éviter au maximum le gaspillage alimentaire.

UNE EXIGENCE : LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

L'ensemble de mesures préventives et d'autocontrôle ayant pour but de maintenir l'hygiène alimentaire sont regroupées dans un document appelé PMS (plan de maîtrise sanitaire). Ce document est régulièrement mis à jours. C'est un outil permettant le contrôle de l'environnement de la chaîne de production alimentaire pour garantir la sécurité des produits.

En septembre 2021, la cuisine centrale a eu une visite de routine de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) qui a partagé, suite au contrôle, un avis très satisfaisant.

DES ACTIONS POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLES

PARMI LES ACTIONS DU PLAN :

Le conseil métropolitain du 28 septembre a adopté un plan d'actions pour les cinq prochaines années en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Avec des actions en direction de l'agriculture, de la transformation, de la distribution et des consommateurs.

« *Agir sur toute la chaîne alimentaire* », c'est le but du plan d'actions pour la période 2023-2027, qu'a voté le conseil métropolitain du 28 septembre 2023.

Il constitue la traduction concrète de la stratégie, adoptée en avril 2022, en faveur de l'agriculture et l'alimentation durables sur le territoire.

Véritable projet alimentaire du territoire, cette stratégie rassemble la Métropole, les communes-membres, les acteurs locaux des secteurs agricole et alimentaire ainsi que des associations. L'une de ses ambitions fortes est d'atteindre le zéro pesticide de synthèse sur le territoire à horizon 2030. Parmi ses autres objectifs majeurs : faire en sorte que la majorité (55 %) du territoire reste en surface agricole utile.

UN PLAN ET PLUS D'UNE VINGTAIN D'ACTIONS

Comment maintenir l'agriculture sur le territoire et une production à la fois locale et durable ?

Comment permettre à tous d'avoir accès à une alimentation saine, de qualité et produite dans la métropole ?

Ce sont deux des questions auxquelles le plan d'actions compte apporter des réponses concrètes.

24 types d'actions y sont regroupées.

Il se structure autour d'actions en direction du monde agricole, du domaine de la transformation et de l'agro-alimentaire, de celui de la distribution et en direction des consommateurs. Un plan et plus d'une vingtaine d'actions

Comment maintenir l'agriculture sur le territoire et une production à la fois locale et durable ?

Comment permettre à tous d'avoir accès à une alimentation saine, de qualité et produite dans la métropole ?

Ce sont deux des questions auxquelles le plan d'actions compte apporter des réponses concrètes.

24 types d'actions y sont regroupées.

Il se structure autour d'actions en direction du monde agricole, du domaine de la transformation et de l'agro-alimentaire, de celui de la distribution et en direction des consommateurs.

→ **La mise en place d'un Plan bio.** Il entend notamment renforcer le soutien aux acteurs locaux qui accompagnent les agriculteurs en bio, notamment ceux qui sont actuellement en difficulté. La déclinaison locale d'une campagne de communication nationale pour promouvoir l'achat de denrées bios est aussi prévue.

→ **L'accompagnement de la démarche Terres de sources,** pour que les agriculteurs puissent réaliser un diagnostic (Idéa) de leurs pratiques, ou encore pour faciliter les débouchés pour les productions des agriculteurs engagés dans la démarche, notamment vers la restauration collective.

→ **L'accompagnement des professionnels des cantines scolaires.** Une action déjà en place. Depuis 2022, les 43 communes bénéficient d'un programme d'ateliers de formation autour de l'approvisionnement local, de la lutte contre le gaspillage, ou encore de l'éducation au goût.

→ **La mise en place de permanences diététiques.** Une action déjà lancée, avec l'ambition de donner accès à tous à une alimentation saine et durable. Chaque mois, une diététicienne se rend dans cinq structures de l'aide alimentaire de la métropole, en dehors de Rennes, pour assurer des permanences auprès des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Des interventions, élaborées avec les associations, qui peuvent prendre la forme d'ateliers cuisine ou de consultation individuelle.

→ **Réaliser un état des lieux des marchés** dans la métropole afin d'y valoriser les productions locales et ainsi faciliter l'approvisionnement en circuits courts.

→ **Encourager, à travers des conseils et des pistes d'actions,** les entreprises demandant des aides économiques auprès de la Métropole à s'engager en faveur de l'agriculture et l'alimentation durables (mise en place de paniers bio, intégrer des produits durables ou bio dans leur restauration collective...).

→ **La promotion des métiers agricoles sur le territoire,** en lien avec We Ker, le réseau local des missions locales. Objectifs : mettre en valeur les agriculteurs locaux, s'adresser aux jeunes comme aux personnes intéressées par une reconversion alors que 41 % des responsables d'exploitation sur le territoire avaient plus de 55 ans en 2020.



55%
DU TERRITOIRE
CONSCRÉ À
L'AGRICULTURE



29 800
EMPLOIS DANS
LA CHAÎNE DE
L'ALIMENTATION
À RENNES MÉTROPOLÉ
EN 2023



60
MARCHÉS
DANS LA MÉTROPOLÉ
EN 2023

CA ROULE POUR LOUE'ISE : EMBARQUEZ DANS UNE DES LOUINETTES !

Matthieu POLLET
Maire de Saint-Erblon

« Les élus ont travaillé avec les membres du GIEC sur ce projet qui répond à un double enjeu : Un enjeu écologique face au dérèglement climatique que nous subissons et un enjeu de mobilité solidaire à un tarif accessible pour les déplacements de nos concitoyens, en complément de nos lignes de bus du réseau STAR desservant Rennes. Pour que ce projet devienne une réalité, de nombreuses séances de travail ont été nécessaires dont je salue la qualité et le contenu. »

Romain PICHARD
Responsable commercial chez l'opérateur CLEM

« La commune de Saint-Erblon a fait le choix la solution Clem' suite à un marché public. Expert de la mobilité électrique depuis 13 ans, Clem', est devenue le leader français de l'autopartage de véhicules électriques en boucle en France, avec une expertise locale, adaptée aux territoires péri-urbains et ruraux. Les nombreux échanges avec les membres du GIEC, la commune et les équipes Clem' ont permis de construire une offre adaptée, et inclusive offrant à tous un accès à la mobilité décarbonée. Cette première implantation en Ille et Vilaine sur une commune rurale en périphérie de la Métropole de Rennes a vocation à servir de modèle pour le déploiement d'une mobilité décarbonée et accessible à tous en zone rurale et péri-urbaine. »

Justine
Utilisatrice

« La mise à disposition de ces 2 voitures électriques à Saint-Erblon est une très bonne initiative citoyenne et écologique. J'ai voulu tester le processus de réservation, celui-ci est super simple avec un système de boîte à clé et le tarif reste très raisonnable, quand on compare au coût du carburant actuel. De plus, dans une vision à long terme, la possibilité d'utiliser un véhicule neutre en émission de CO2 pour des déplacements ponctuels ou plus longs, et d'utiliser un véhicule disponible près de chez soi est un véritable plus pour la commune. Que ce soit pour dépanner ou pour une utilisation plus courante, je salue ce projet et encourage les habitants de Saint-Erblon à l'utiliser. »



Régis DANTO
Directeur des Services Techniques

« J'ai travaillé avec mon équipe principalement sur trois éléments clés du projet : La rédaction de l'appel d'offre pour le choix et l'acquisition des deux véhicules électriques, à partir du cahier des charges défini par le GIEC (type de véhicule, puissance, autonomie...), l'installation et la mise en service de la borne de recharge et la personnalisation de l'appli de gestion et de location des véhicules (tarification, horaires, consignes utilisateurs...). J'ai travaillé en interface avec les élus, les membres du GIEC et l'opérateur Clem'. Une expérience exigeante certes mais qui permet de mettre en valeur le travail de la Direction dont j'ai la charge. »

Jean Claude LANOË
Président du GIEC

« A force de pugnacité, de convictions favorables à ce principe « d'autopartager », le GIEC à travers sa commission « Energies-Mobilités » se félicite de cet aboutissement et nous sommes ravis d'assister à la concrétisation de ce service pour tous les habitants, Ainsi partager ces véhicules c'est : participer à la nécessaire réduction des gaz à effet de serre, et réduire le nombre de véhicules sur l'espace public. »

Valérie JUDEAUX
Directrice Ecole primaire et utilisatrice

« Notre 2^{de} voiture est prise par notre fille aînée, et j'ai besoin d'aller à Laillé, alors j'ai pris pour la première fois le volant de Loue'ise après une inscription réussie auprès de CLEM, puis la réception d'un code qu'il m'a fallu ressaisir. J'ai découvert et apprécié le silence, la facilité de conduite d'un véhicule électrique. Cet autopartage, c'est vraiment hyper-pratique, surtout pour les trajets que je suis amenée à faire vers les villes voisines, non desservies par les transports en commun, et pas toujours évidents à faire à vélo. On a vraiment le sentiment d'adopter une attitude écoresponsable, surtout que CLEM nous rend compte des kms parcourus et des émissions de gaz à effet de serre évitées, après chaque trajet »



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Après inscription préalable et validation de votre inscription sur l'application Clem' ou sur le site loueise.clem.mobi dans un délai de 48h :
- Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe et effectuez une réservation pour une durée maximale de 7h consécutives.
- A réception de votre code de réservation par SMS, vous pouvez vous présenter à la borne et suivre le processus ALLER ou RETOUR ci-dessous.
Bravo vous faites désormais partie de la communauté d'usagers Responsables, Respectueux du service Loue'ise, et libres de vous déplacer dans les conditions fixées par l'opérateur Clem'.

A L'ALLER

Composez le code reçu par SMS sur le clavier
Appuyez sur [#], puis composez le [2] et [#]
Relevez la porte du guichet (borne 1 ou borne 2) pour récupérer la clé.



La borne se déverrouille, le voyant passe du bleu au vert, retirez le câble coté borne et déverrouillez la voiture avec sa clé ce qui libère le câble, coté véhicule.



Rangez le câble dans le coffre et faite le tour du véhicule, extérieur et intérieur. En cas d'anomalie, envoyez une photo et déclarez un « nouvel incident » à l'adresse edv@clem-e.com ou adressez un SMS au 06 58 66 23 10.



Installez-vous au volant et suivez les informations affichées au tableau de bord du véhicule



Service client :
Nous contactez au 01 86 86 85 85
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



AU RETOUR

Garez la voiture à l'emplacement 1 ou 2 devant le point de charge correspondant en marche arrière.



Arrêtez le véhicule en appuyant sur STOP puis assurez vous de n'avoir rien laissé à l'intérieur et vérifiez que les vitres soient bien fermées.



Récupérez le câble dans le coffre branchez le impérativement aux 2 extrémités puis vérifiez que la borne est bien passée du vert au bleu et que le voyant à côté de la prise de la voiture clignote bien au vert.



Composez à nouveau le code de réservation reçu par SMS et terminez par #, puis appuyez sur 3 et # pour ouvrir le guichet et y déposer la clé après avoir verrouillé la voiture. S'assurez que le guichet est bien bloqué.



Merci d'avoir roulé avec Loue'ise. À très vite

Difficultés ou questions sur le service d'autopartage Loue'ise ?
Permanences organisé par le GIEC le :
25 novembre, le 2 et le 9 décembre en mairie de 10h à 12h



VOS COMMERCES



La vie économique et commerciale d'une commune bat au rythme de l'activité de ses commerçants, artisans, professions libérales et indépendantes, agriculteurs et PME. Nous avons la chance à Saint-Erblon d'avoir un tissu varié et de qualité.

Notre commune connaît depuis quelques années une augmentation sensible de sa population, transformant le paysage urbain. Cette dynamique que de nombreuses communes pourraient nous envier, entraîne inévitablement de nouveaux besoins à satisfaire. Infrastructures sportives, aires de jeux, écoles, offres culturelles... représentent les défis que la collectivité doit relever.

Elle doit également veiller à maintenir une offre commerciale et de services attractive propre à satisfaire la population dans son ensemble. Comment faire ?

En partant du principe que l'offre crée la demande, l'équipe municipale a bâti une stratégie ambitieuse déroulée tout au long du mandat fondée sur quelques principes simples :

- Être à l'écoute des acteurs économiques
- Faciliter l'installation de tous ceux et toutes celles qui créent ou reprennent une affaire.
- Disposer de cellules commerciales pour attirer de nouveaux projets, quelles soient propriété de la collectivité ou disponibles auprès de nos partenaires promoteurs immobiliers.
- Maintenir et amplifier la dynamique du marché hebdomadaire

À titre d'exemple, deux cellules commerciales seront prochainement aménagées dans la halle au centre-bourg dont l'une accueillera au printemps un belle épicerie de proximité avec une offre de qualité et en circuit court principalement. Dans une conjoncture toujours difficile marquée par l'inflation, les difficultés d'approvisionnement, la pénurie de main d'œuvre pour certaines activités, les acteurs économiques saint-erblonnais font face avec courage et détermination, après deux années de crise sanitaire qui ont bousculé les habitudes de consommation. Aussi, l'attractivité de notre commune repose en partie sur leur bonne santé. Ils ont besoin de nous tous comme nous avons besoin d'eux. Alors, continuons à les soutenir en « consommant local » dès que cela nous est possible !



PERSONNEL COMMUNAL

NOUVEAUX AGENTS

Margaux BRETAGNE a été recrutée pour renforcer le pôle d'encadrement à compter du 1^{er} octobre en tant que Directrice Générale Adjointe aux côtés de Jérôme LE JOLIFF-HOMO, D.G.S. Diplômée d'un master management public territorial, elle est responsable du pôle Ressources et Moyens. Elle pilote l'ensemble des processus financiers et budgétaires ainsi que la mise en oeuvre de la politique des ressources humaines de la collectivité.

Nolann MOTTAIS, jeune apprenti de 16 ans, effectue un contrat d'apprentissage de 2 ans en alternance auprès de l'équipe des espaces verts depuis fin août. Son tuteur, maître de stage, Sylvain MOREAU, l'accompagne dans son projet professionnel. A la suite d'un stage, le choix d'un apprentissage s'est fait naturellement pour Nolann afin d'atteindre le capa paysagiste.

Sonia BENUREAU, expérimentée depuis plus de 10 ans sur des missions de responsable animation, elle a intégré le pôle Éducation sur le poste de responsable jeunesse. Depuis le 15 septembre, elle veille au bon fonctionnement et à la qualité des actions mises en oeuvre dans le cadre de l'accueil de nos jeunes ados à l'espace jeunes.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Des offres d'emploi sont publiées sur le site internet : www.saint-erblon.fr



PSC1 FORMATION SECOURISME

Le 27 septembre a eu lieu une formation secourisme premiers secours auprès de 10 agents de la commune. Cette session a été organisée par la section secourisme de l'Union des Sapeurs Pompiers 35.

NAISSANCES



2023

- DAVID Malo → 10/05/2023
- BERGERAT Marguerite → 27/05/2023
- MIRI Noah → 27/05/2023
- CABY Joy → 10/06/2023
- DAVID Mylann → 16/08/2023
- PIGEARD Garance → 06/09/2023
- LEMOINE Clément → 21/09/2023

MARIAGES



2023

- Joffrey BARBARINO et Audrey TIRLET → 13/05/2023
- CHARMONT Sébastien et BELHÔTE Clémentine → 10/06/2023
- FERRON Thibault et GALESNE Manon → 24/06/2023
- MAILHEBIAU Jacques et SOULAS Aurélie → 19/08/2023
- MARCOU Tanguy et COLOVOS Aurélie → 09/09/2023

Terrasse de la halle - Promenade Simone Marchand.

De nombreuses fuites, dues à des malfaçons de l'étanchéité de ce toit terrasse, rendaient le garage, en-dessous, très humide à la moindre pluie. Après de nombreuses sollicitations auprès d'entreprises spécialisées depuis des mois, sans succès, l'entreprise BF étanchéité a répondu et nous l'avons retenue pour effectuer la réfection totale de la terrasse. T Travaux Info N° 70 Saint-Erblon Juin 2023 2 Les agents ont d'abord déposé les garde-corps et les dalles avant l'intervention de l'entreprise qui a arraché l'ancienne membrane et l'isolant avant de poser une nouvelle membrane. Nous avons ensuite testé l'étanchéité par le déversement d'eau en bouchant les évacuations sans constater de fuites. Enfin, Guillaume et Mohâmed ont reposé les dalles sur de nouveaux plots ainsi que les garde-corps et l'entreprise a réinstallé les couvertines.



Problème d'enherbement des caniveaux du lotissement de la Ruée.

Ce secteur, premier lotissement de notre agglomération, datant des années 1970, a la particularité de cette période, à savoir sa double rangée de pavés « mosaïque » dans ses caniveaux. Au fil du temps, les nombreux joints sont devenus poreux. Il est d'ailleurs aisé d'y enfoncer un tournevis. De ce fait les adventices ont colonisé en presque totalité les caniveaux. Dans les années 1990 à début 2000, c'est à grand renfort de désherbant que les agents maintenaient la « propreté » de ces bords de voiries. Aujourd'hui, l'emploi de désherbant est heureusement interdit et le travail se fait à la débroussailleuse ou autre brosse mécanique.

Le service voirie de Rennes Métropole a accepté de réaliser un « bicouche » (revêtement composé de graviers et d'émulsion de bitume) dans les caniveaux à titre d'essai. C'est la rue de la Mairie qui a été choisie. Notre service a préalablement passé le nettoyeur haute pression pour retirer toute la matière incrustée avec de l'eau puisée dans les étangs.

Fauchage des bords de voiries communales.

Le fauchage des bords de voiries départementales est déjà réalisé. Celui des voiries communales est effectué en régie par le service voirie de Rennes Métropole.



UN DRIVE FACE À L'ÉCOLE

Face à l'école, les arrêts sont réguliers sur la chaussée pour attendre ou faire descendre les enfants bloquant les issues de secours et obligeant les dépassements dangereux. Se garer le plus près possible, c'est le défi que certains parents se décident à relever chaque jour !

Le nombre de places est pourtant limité. Chacun se doit alors d'anticiper pour éviter les arrivées de dernière minute conduisant à des incivilités. Des places sont également disponibles le long de l'avenue de la mare Guesclin. Il est de la responsabilité de tous de permettre un accès sécurisé aux enfants et de respecter les règles de stationnement qui y contribuent. Pensez également aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Merci à tous de votre compréhension.



AUTORISATIONS D'URBANISME

PERMIS D'AMÉNAGER

- **29 rue de la Ruée** : Projet de deux lots à construire
- **Le Poncel** : Projet de onze lots à bâtir

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

- **Division en 34 avenue Alexandre Gilois** : Division en vue de construire
- **24-26 avenue de la Fontaine** : Ravalement et changement garde-corps
- **32 avenue Alexandre Gilois** : Pergola
- **5 allée Thénot du Coin** : Démolition et reconstruction abri de jardin
- **3 La Frogerais** : Pergola bioclimatique
- **26 rue Simone Morand** : Extension et abri de jardin
- **3 allée Thénot du Coin** : Pergola bioclimatique
- **10 avenue des Baliverneries** : Garage
- **42 rue de la Douëttée** : Véranda
- **37 place de l'église** : Changement des ouvertures
- **24 allée de la Chalotais** : Extension
- **2 rue du Sureau Noir** : Abri de jardin
- **8 avenue des Baliverneries** : Piscine
- **8 rue Paul Féval** : Terrasse sur pilotis
- **7 rue du Sureau Noir** : Abri de jardin
- **7 Souillard** : Fermeture patio

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Zac des Basses Noës - Lot M20** : Construction maison individuelle, abri de jardin et clôture
- **24 rue du Champ Mulon** : Construction maison individuelle et clôture
- **ac des Basses Noës - Lots 22, 23, 4, 5, 22, 6, 13** : Construction maison individuelle



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS VOTRE VILLE

Rue des Leuzières



Pour habiter ou investir
Appartements du 2 au 5 pièces

02 23 48 20 20
www.neotoa.fr

neotoa
EMBELLIT LA VILLE ET LA VIE
PROMOTION ET VERTE

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

LISTE MAJORITAIRE

Matthieu Pollet - Maire
matthieu.pollet@saint-erblon.fr

Philippe Imielski - Adjoint développement économique et culturel, attractivité de la commune
philippe.imielski@saint-erblon.fr

Brigitte Bouguet - Adjointe prospective, gestion et finances, ressources humaines
brigitte.bouguet@saint-erblon.fr

Jérôme Toutain - Adjoint vie associative et sportive, sécurité et affaires sociales
jerome.toutain@saint-erblon.fr

Nadège Lollivier - Adjointe éducation, petite enfance et jeunesse
nadega.lollivier@saint-erblon.fr

Thomas Boulay - Adjoint communication, lien avec les citoyens, démocratie participative
thomas.boulay@saint-erblon.fr

Axelle Roussel - Adjointe aménagement urbain et suivi des projets
axelle.roussel@saint-erblon.fr

Philippe Renaux - Conseiller délégué cadre de vie, conservation, entretien et mise en valeur
philippe.renaux@saint-erblon.fr

Frédéric Morvan - Conseiller délégué suivi des opérations d'aménagement de prospective
frederic.morvan@saint-erblon.fr

Fanny Leroy - Conseillère délégué solidarité et action sociale
fanny.leroy@saint-erblon.fr

Audrey Letertre - Conseillère

Karen Fiancet - Conseillère

Léonard Darras - Conseiller

Annaïg Pedron - Conseillère

Yves Debruyne - Conseiller

Françoise Bonhomme - Conseillère

Medhi Mainguené - Conseiller

Isabelle Hedan - Conseillère

LISTE MINORITAIRE

Abderrahim Achagui - Conseiller

Delphine Posnic - Conseillère

Mickaël Quimbert - Conseiller

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place des actions générales de prévention, d'accompagnement et de développement social dans la commune. En plus d'avoir un rôle d'accueil et d'écoute, le CCAS développe des activités et des missions permettant d'orienter et d'assister la population :

- Les aides sociales et financières (APA, aides alimentaires, aides financières ponctuelles...);
- Gestion des demandes d'élection de domicile pour les personnes sans logement stable ou fixe;
- Gestion et attribution des logements sociaux;
- Instruction du droit au dispositif SORTIR !;
- Instruction du droit à la tarification solidaire sur le réseau de transport STAR;
- Gestion des jardins partagés et familiaux;
- Organisation de repas annuels des personnes âgées (ou séniors).

Le conseil d'administration est présidé de droit par **M. Le Maire, Matthieu POLLET**, et composé à parité :

- Des membres du conseil municipal : Mme Fanny LEROY - Mme Brigitte BOUGUET - M. Jérôme TOUTAIN - Mme Nadège LOLLIVIER - Mme Delphine POSNIC
- De représentants d'associations qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social : M. Raymond CLAVOT - M. Thierry GAUTHIER - Mme Marguerite RODDE GUYOMAR - Mme Andrée VERGER - Mme Chantal LEBLANC

Permanences le lundi après-midi de 14h à 17h et mardi matin de 9h à 12h. Prendre rendez-vous avec le CCAS au 02 99 52 34 08.

Les élus sont à disposition pour vous recevoir, n'hésitez pas à contacter l'élu de référence lié à la thématique que vous souhaitez aborder.
Des créneaux seront proposés en fonction des contraintes de chacun.
En complément : une permanence élu (Maire et/ou adjoint(s)) est assurée tous les samedis matins de 10h à 12h.



C'TOUTAIN & R'LAVENNE IMMOBILIER
Claire TOUTAIN
contact@ctoutainimmobilier
ctoutainimmobilier.com



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ENERGIE RENOUVELABLE
NEUF ET RENOVATION - CLIMATISATION



ZA du champ Mulon
10 B rue des prés mêlés
35230 Saint Erblon

43 rue d'Anjou
35370
Argentré-du-Plessis

Tél. 02 99 57 61 64
Mail : sarlgislard@gislard35.fr

www.gislard.fr

MEMO

- **Jeudi 14 décembre** : 50 ans du Club - Club Amitié-Loisirs - Espace Du Guesclin
- **Vendredi 15 décembre** : Marché de Noël - Ecole primaire Louise Michel
- **Lundi 25 décembre au samedi 30 décembre** : Stage Judo enfant - Judo-club - Salle Fuji
- **Vendredi 12 janvier** : Voeux du Maire - Espace du Guesclin
- **Samedi 20 et 21 janvier** : Représentation Coul'Ise en Scène - Espace du Guesclin
- **Samedi 3 et 4 février** : Représentation Coul'Ise en Scène - Espace du Guesclin
- **Samedi 10 et 11 février** : Représentation Coul'Ise en Scène - Espace du Guesclin
- **Samedi 17 février de 9h à 12h** : Portes ouvertes du Collège Saint-Paul
- **Samedi 24 février** : Choucroute - La Gaule Saint-Erblonnaise - Espace du Guesclin
- **Samedi 2 mars** : Loto - ASC Saint-Erblon - Espace du Guesclin

MÉDIATHÈQUE

- **Le samedi 2 décembre à 10h30** : Histoire contée « Au pied du Baobab » par Cathy Bonsergent. Pour les 6 mois-3 ans. Durée 30 min. Gratuit sur inscription.
- **Du mardi 9 janvier au mercredi 21 février 2024** : Exposition « Bibliothèque suspendue » réalisée par Jean-Claude Loubières et prêtée par la MDIV 35 - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.
- **Jusqu'au dimanche 28 janvier 2024** : BLOPS - CONCOURS DE NOUVELLES 2023-2024 sur le thème de « Secret(s) » 3 catégories : 8-12 ans ; 13-17 ans ; 18 ans et plus.

SE TENIR INFORMÉ

N'hésitez pas à vous tenir informé.
Comment ? En consultant régulièrement un des canaux suivants :

- [Le site de la commune](#)
- [La page facebook commune](#)



APPEL À SUJETS, ARTICLES, BRÈVES

Prochaine édition du magazine : **Printemps - Été 2024**

Prochaine édition des brèves : **Janvier 2024**

Vous souhaitez publier une brève ou un article ?
N'hésitez pas. Envoyez un mail à :

✉ communication@saint-erblon.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h
Jeudi : de 14h30 à 18h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
Samedi : de 10h à 12h état-civil uniquement

Tél. : **02 99 52 34 08**
Mail : mairie@saint-erblon.fr



Suivez notre actualité sur :
[@villedesaint-erblon](#)

Photo couverture :
©Patrick Jalu « 18ans et plus »
Photos : ©Saint-Erblon,
©Unsplash

Realisation graphique : www.agenceartifice.com